

N° D'ORDRE : 2019-169

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice : 29****Présents : 21****Pouvoirs : 05****Excusé : 01****Absents : 02****Qui ont pris part****à la délibération : 26****Date de convocation : 10 Décembre 2019**SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France (départ à 19h41, pouvoir à M. MARIN pour le point n°19) - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul - M. LANFANT Max.

Pouvoirs : M. BLANC Romain à M. le Maire – Mme DEFAUX Catherine à M. BALLESTER – M. TOULOUSE Christian à Mme. MONTAGNE Françoise – Mme. ESPOSITO Annie à Mme. ROURE Simone – Mme. LABROUSSE Sylvie à M. HOEHN Gérard.

Excusée : Mme. BALS Fabienne (arrivée à 18h58, participe à partir du point n°9).

Absente : Mme LEVY Severyn – M. CORNU François.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

1 - TARIFS PUBLICS LOCAUX 2020

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, pour tenir compte de l'évolution des prix et des nécessités de l'équilibre budgétaire, le Conseil Municipal est invité à adopter une hausse des tarifs publics locaux de 1.5 % :

D) TARIFS CALES DE HALAGE

Les tarifs sont majorés (arrondi à l'entier supérieur) à compter du 1^{er} janvier 2020 comme suit :

Tarifs 2019 :

TARIFS pour 3 JOURS		
Selon longueur	Prix TTC	1/2 Tarif
hors tout	2019	2019

0m 00 à 4m 60	30,50 €	16,00 €
4m 61 à 5m 50	57,00 €	29,00 €
5m 51 à 6m 50	82,00 €	42,00 €
6m 51 à 7m 50	125,00 €	64,00 €
7m 51 à 8m 20	166,00 €	84,00 €
8m 21 à 9m 35	219,00 €	110,00 €
9m 36 à 10m50	300,00 €	153,00 €

Modifications proposées pour les tarifs 2020 :

TARIFS pour 3 JOURS		
Selon longueur	Prix TTC	1/2 Tarif
hors tout	2020	2020
0m 00 à 4m 60	31,00 €	16,50 €
4m 61 à 5m 50	58,00 €	29,50 €
5m 51 à 6m 50	83,00 €	43,00 €
6m 51 à 7m 50	127,00 €	65,00 €
7m 51 à 8m 20	168,00 €	85,00 €
8m 21 à 9m 35	222,00 €	112,00 €
9m 36 à 10m50	305,00 €	155,00 €

- par jour supplémentaire : 40%
- pierre froide gratuite pour 8 jours maximum
- pêcheurs professionnels et anciens pêcheurs : réduction de 50%

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;

DECIDE PAR 24 POUR ET 2 ABSTENTIONS (M. COIFFIER, M. PAPINIO)

- De fixer pour l'année 2020 les tarifs de cales de halage.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 18 Décembre 2019, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

Gilles VINCENT